L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

DIMANCHE, No 73, 2ème DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 26 JUIN.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TROISIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires le 31 décembre 1866.

Montant des primes supérieur	$800,481 64
Perte payées et accordées	$ 34,492 66
Profits et pertes	79,540 66
Taxes de retirance	720,342 28
Escompte payé au lieu de sorip	35,167 76
Taxes payées	55,197 36
Commissions payées	61,287 32
Profits et pertes, dépenses, primes, intérêts, salaires, escompte en moins, &c.	140,186 69
	$79,799 31
Soustrait de	$397,761 36
Montant des primes participant au dividende sorip	$64,711 66
Reste à la Compagnie net comme suit:	
Offices garantie par hypothèques	$ 39,845 99
Offices garantie par actions	32,950 00
Effets	12,000 00
Propriétés hypothéquées	69,000 00
Placé en bons comptant au bureau de la ville	70,000 00
Offices en banque	20,000 00
Placé en actions de la Compagnie	20,000 00
Placé en bons	20,000 00
Cash en banque	1,975 8
Primes, primes et en voie de perception,	126,000 00
En caisse	397,439 38
	$ 547,199 20

Au bénéfice qui précède est une copie exacte ainsi tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS J. ADAMS, Président.
HENRY V. COENEN, Secrétaire.

LeDividende payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de sorip non participant, portant intérêt, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende sorip de SOIXANTE pour cent sur les primes supérieurs au montant de ce participer pour l'année expirée le 31 avril 1866, et il sera fait un dividende de ces dividendes à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS J. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. COENEN, Secrétaire.

DIRECTEURS—
Thos. J. Adams, | Samuel H. Kennedy,
C. D. Maddock, | James J. Hamm,
Sherrill Norman, | Jos. Schaeffer,
F. H. Foley, | Wm. Edwards,
Hermann Jackson, | A. Cook,
Jos. Hoffman, | C. E. Hamilton.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées en 1865.	$ 88,264 00
Primes faites depuis le 31 décembre 1865	
Sur les risques de mer	$ 97,126 38
Sur les risques de mer	6,168 74
Sur les risques de rivières	64,009 43
	166,804 45
Total des primes	$431,263 64
En moins: Primes non expir.	
pour le 31 décembre 1865	$101,430 00
Primes non escomptées	3,668 41
	104,898 41
Reste	$376,665 02
Portes: Sur les risques d'in-	
cendie	$ 20,272 43
Sur les risques de mer	31,452 26
Sur les risques de rivières.	35,957 96
	87,682 65
	$288,979 19
Trésor	$219,546 93
Escompte	11,316 66
Dépenses générales, compris Commissions	15,709 77
Intérêt de sorip	34,207 33
	280,779 19
Soustrait de	$ 96,000 0

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets payable sur demande	$120,264 82
Primes en voie de perception	11,000 00
Banc de Commerce	1,000 00
Banc de Louisiane	1,000 00
Primes en actions de la Compagnie	27,700 00
Primes en actions de la Compagnie de Chemin de Fer de la Nlle-Orléans	3,000 00
Marge de change	1,000 00
Compagnie de la Bourse des Nouveaux	70,725 00
Mobilier	1,000 00
Propriété flottante	6,073 44
Propriété hypothéquée	10,000 00
En caisse	27,128 19
	306,219 17
En moins: Intérêt de sorip,	
payable	$ 6,000 00
Intérêt (au sorip) sur les	
sorips non encore payés	34,207 33
Rabais sur non payés	7,044 00
	30,963 33
	$467,372 37

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'en ce jourd'hui vingt-quatrième jour de Janvier 1867, par devant moi, Greffier et Secrétaire du Conseil de Police de la Nlle-Orléans, dans l'Etat susdit, est personnellement venu et comparu Jules Bouligny, Président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, qui, après avoir été par moi dûment assermenté, a déclaré que le susdit état est vrai et correct, et a signé avec moi.

J. BOULIGNY, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 3 Janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-sorip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1866, payable à partir de ce jourd'hui aux porteurs des certificats à partir de ces mêmes primes. Il a été résolu en outre de payer, à partir du deuxième lundi de mars prochain, 612 pour cent d'intérêt sur tous les sorips non remboursés de la Compagnie.

Directeurs:

Geo. Dreyfous,	Wm Brown,
A. Delhomme,	Jules Denis,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
J. A. White,	John Gescke,
Jos. Adler,	H. Meyerhardt,
T. B. Shaw-head.	J. Veyret.

19 juin—10 juillet—1 août.

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Primes d'incendie	$ 98,118 21
Primes de mer	78,645 68
Primes sur rivières	18,076 96
	$194,840 85
Déposées, dans balances, en caisse	22,250 27
Remises en fonds de sorip	77,779 10
	$294,870 22
Soustrait	$ 100,477 41

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Placé en propriétés	$ 50,000 00
Placé en hypothèque sur propriétés foncières	25,000 00
Placé en bons de la ville et autres	25,000 00
Placé en actions de banques et autres	111,000 00
Placé en sorip de Compagnies d'Assurances	12,720 00
Fonds, cet grandes	1,000 00
Effets	34,000 00
Primes en voie de perception	102,000 00
En caisse	162,000 31
	$ 100,477 41

Au bénéfice qui précède est une copie exacte ainsi tirée des livres de la Compagnie.

C. GAILLARD, Président.

H CASTARÈDE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans
Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 mars 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-sorip de trente pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 31 février 1867 et, pour ce dividende, il sera fait un certificat à partir du 1er janvier prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs sus à leurs ayant-cause, six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de sorip non remboursés.

CHAS BRIGGS, Président.
ANT. CARRIÈRE, Vice-Président.
J. F. ROUZ, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs,	J. E. Montreuil,
Ant Carrière,	Chas Weichmer,
Geo A Peebles,	A Lecomte,
Hiram H Otheo,	Frank Williams,
E Bruchez,	Thomas Byrnes,
Chas Gelpcke	John Theriault,
John C Maunsell,	W A Vosbein,
J Aspe,	D Prieur,
Alfred Keene,	Hugh Vandenvelde,
Jules Aucoin,	Frederick Phelps,
Geo W Dinkle,	Wm H Buchanan,
H F Montmayor	Henry H Hyman,
Jos Bonnabel,	John B Walsh,
Arnold Montgomery,	J B Elmer,
Jos Hernandez,	George Foster,
J M Morgan,	Andrew Stewart,
St Amant Gaudin,	L B Peebles.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant de l'affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866:

Primes d'incendie	$ 302,151 71
Primes de mer	191,304 14
Primes de rivières	106,049 49
	$ 1,007,280 46
Soldant des primes expirées	666,481 64
Perte payées et soldées	$ 34,492 66
Profits et pertes	79,540 66
Taxes de retirance	720,342 28
Escompte payé au lieu de sorip	35,167 76
Taxes payées	55,197 36
Commissions payées	61,287 32
Profits et pertes, dépenses, primes, intérêts, salaires, escompte en moins, &c.	140,186 69
	$79,799 31
Soustrait de	$397,761 36
Montant des primes participant au dividende sorip	$64,711 66
Reste à la Compagnie net comme suit:	
Offices garantie par hypothèques	$ 39,845 99
Offices garantie par actions	32,950 00
Effets	12,000 00
Propriétés hypothéquées	69,000 00
Placé en bons comptant au bureau de la ville	70,000 00
Offices en banque	20,000 00
Placé en actions de la Compagnie	20,000 00
Placé en bons	20,000 00
Cash en banque	1,975 8
Primes, primes et en voie de perception,	126,000 00
En caisse	397,439 38
	$ 547,199 20

Au bénéfice qui précède est cinct et une copie exacte ainsi tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS J. ADAMS Président.
HENRY V. COENEN, Secrétaire.

LeDividende payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de sorip non participant, portant intérêt, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende sorip de SOIXANTE pour cent sur les primes supérieurs au montant de ce participer pour l'année expirée le 31 avril 1866, et il sera fait un dividende de ces dividendes à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS J. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. COENEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. J. Adams,	Samuel H. Kennedy,
C. D Maddock,	James J. Hamm,
Sherrill Norman,	Jos. Schaeffer,
F. H. Foley,	Wm. Edwards,
Hermann Jackson	A. Cook,
Jos. Hoffman,	C. E. Hamilton.

VENTES JUDICIAIRES.

SHERRY HART vs CHARLES UREE.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.—No 17,361.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant le 4 JUILLET prochain, à midi, à la Bourse des Négociants et de l'Exchange, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et subséquente, au plus offrant et dernier enchérisseur, comptant, les droits, titres et intérêts de John Arrowsmith à la succession de Jean Arrowsmith, dans et à la Propriété située dans la Première District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, entre celles de Conti et de Dauphine, dans la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et bornée par les rues Bourbon, Septième et Dauphine, et composée de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de cent vingt pieds, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

19 juin—2 juillet.

Sœur & Dame BRESSOLLE GIBERT vs JOSEPH BENOIT, &.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 17,746.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant le LUNDI prochain, 1er juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont est la suite.

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, entre les rues Dauphine, Girod, Lafayette et Bourbon, et ayant, mesure sur la rue Bourbon, vingt pieds de front et deux de face à la rue Bourbon, et vingt-huit pieds de profondeur de face à ladite rue Bourbon, vers vingt-trois pieds de profondeur de face à la ligne latérale qui est du côté de la rue Lafayette, et cent trente-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur de face à la ligne latérale du côté de la rue Girod, bornée par la propriété appartenant à la succession de feu J. Fellis.

Le tout conformément au plan dressé par Hugh Grant, civil-ingénieur, en date du 16 novembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

20 mai—juin 5,12,19,26

L. F. Prudhon vs Leonard Nicholas Vehlé.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 18,162.—Par l'ordre d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant le LUNDI, vingt-deux de Juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont est la suite.

UN MORCEAU DE TERRE situé immédiatement derrière la ferme la Petite Métairie, désigné par le No 5 sur un plan dressé par J. Conquerry, voyer, et annexé à un acte passé devant Jacques Félix Grima, notaire public de cette ville, le 10 juin 1846. Le dit morceau de terre a 26 pieds 2 pouces de face au susdit passage qui est au sud et au nord de la ligne de la ferme la Petite Métairie, 45 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare de la ferme de Pierre Dubourg sur la ligne qui le sépare du terrain No 6 et 28 pieds 7 pouces sur la ligne du fond.

Les dites dimensions qui ne sont que de terrain déterminées par ce qui les comprennent une MAISON en BRIQUES, à deux étages, avec ses accessoires, galerie, cuisine, &c., et une demi-ligne de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 120 pieds, ensemble tout tel que le dit terrain a été donné le 9 juin 1857, déposé en l'étude de Joseph Castillon, notaire public en cette ville.

Ensemble les autres bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur en moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Chas. A. Castaing, suivant acte passé devant Constantin Cuvillier, en date du 3 juin 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

7 juin—7,14,21—28 juillet.

Edwin C. Mix vs. Charles Isard.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 25,477.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, le procédant le LUNDI, vingt-deux de Juillet 1867, à 5 heures P. M. sur un lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de la propriété dont est la suite.

Les meubles et effets qui se trouvent dans la maison occupée par le défendeur et située au No 169 rue Erato, dans le deuxième District de cette ville, suivant inventaire, exposé en sous barrage pour encore.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

20 juin—21,27,29 3 juillet

Hôtel des Etats-Unis

— *A L'ENCAN.* —

Succession de RICHARD MURPHY—No 28722

—Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs.
NICHOLAS J. HORT, Encanteur.

SAMEDI le 30 juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 18 juin 1867, il sera vendu à l'encheres, par le compte de la succession de Richard Murphy, décédé, la propriété ci-après décrite, savoir:

Cette propriété de valeur, connue par le nom de HOTEL DES ETATS-UNIS, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, entre les rues Champs-Elysées, Conti, Chartres et Victoire. Le terrain mesurant 70 pieds 6 pouces 6 lignes de face sur la rue Chartres, sur une profondeur de 177 pieds 10 pouces sur la ligne vers la rue Moreau ou Chartres; 110 pieds 9 pouces et 6 lignes de large sur le fond s'étendant à la rue Victoire. Sur la ligne du côté, vers la rue Victoire, il y a une prise ere profondeur de 100 pieds, puis à diminué à 90 pieds 11 pouces sur la rue Victoire et se joignant à la ligne latérale formant l'aile nord.

Les susdits terrain et emplacement ont été grande bâtisse en briques à trois étages et demie, faisant face à la rue Champs-Elysées, et contient environ 170 total des chambres à coucher, Salles à manger, bains, appartements pour le garde d'affaires, ayant corridor, bars, salon de billard, &c. au rez-de-chaussée; chambres à coucher, salons, &c. au premier; verandah en fer et balcon au devant de la partie sur la rue Victoire il y a une maison en bois à deux étages.

La susdite propriété sera rendue ensemble avec 20 actions rachetées à 20 du capital stock de la Banque des Citoyens et autres améliorations hypothéquées.

Conditions de vente—un tiers comptant. L'acquéreur devra donner le payement d'un billet pour $30,000, payable à la Banque des Citoyens, à Nlle-Orléans, et qui peut être renouvelé le 1er de janvier 1868, d'après le choix de la dite Banque. Le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété par un troisième et un quatrième payement de cinq pour cent par an de jour de jour, VENDREDI, 28 juin 1867, aux bureaux de Gerdes Beer, notaire public.

Actes de vente et les timbres de revenu aux frais des acquéreurs, pardevant Wm Shannon, notaire public.

19 juin—29—4 13,20 juillet

Succession de Mme Laure V. Palfrey

—No 27,461—

Vente à l'encan de scrip d'assurance de Mme.

Et la maison, de choix, en briques et à trois étages (treize bâtisses) avec un terrain dans le fond—No 62 de la rue Jolie.

PAR PALFREY & HILL,
H. W. PALFREY, Encanteur.

Bureau, rue Carondelet, No 55.

LE SAMEDI, 29 juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, dans la rue Royale, entre les rues Conti et Bienville, dans la Deuxième District, conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, siégeant en Equité, dans l'affaire intitulée "Succession de Mme Laure V. Palfrey," il sera vendu à l'encheres, au plus offrant et dernier enchérisseur, comptant, les numéros ci-après désignés, appartenant à la succession susdite, savoir:

Le tout conformément au plan dressé par Hugh Grant, civil-ingénieur, en date du 16 novembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

20 mai—juin 5,12,19,26

B. LABRANCHE vs NICHOLAS BECK & al.

(Thomas Wharton Colleton & Theodule Drouet in aide.)

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 9,625.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant le LUNDI, vingt-deux de Juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont est la suite.

Un TERRAIN situé au Nouveau Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Trois de Plat soumis Quatre-vingt-trois, comprenant entre les rues St Bernard, Amelette, Urquhart et Gironde.

Ledit terrain mesure trente-quatre pieds de face à la rue St Bernard, quatre-vingt-quatre pieds de face à la profondeur sur la ligne limitrophe du numéro Deux, cent vingt pieds sur la ligne limitrophe du numéro Quatre, et quatre-vingt-dix pieds de largeur sur la ligne du fond. Le tout avec cent vingt pieds de profondeur.

Un certain acte auquel par le défendeur Colleton a une vente publique faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, en date du 25 février 1858, et un autre de vente reçu le 25 de février 1858 par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire de Louis A. Morin vs Mme Elizabeth Colleton, No 11,977 en date du 1er Octobre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

7 juin—7,13,20—juillet 1

VENTES JUDICIAIRES.

John Arrowsmith et al. vs E. B. Bertoli et als.—Les Dame de Fontelieu, garnisheed.

Succession de Jean Arrowsmith—No 17,818.

Jugement en faveur de E. H. DURELL contre L. DEMARDEUR, en sous-ordre.

CATHERINE Cour de District de la Nlle-Orléans.—No 17,818.—Par l'ordre d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant le SAMEDI, vingt-neuf de Juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et subséquente, au plus offrant et dernier enchérisseur, comptant, les droits, titres et intérêts de John Arrowsmith à la succession de Jean Arrowsmith, dans et à la Propriété située dans la Première District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, entre celles de Conti et de Dauphine, dans la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et bornée par les rues Bourbon, Septième et Dauphine, et composée de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de cent vingt pieds, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

19 juin—29 juillet

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans

Succession de J. C. P. Weckerstreet.

PAR ord. vente Notaire—Bodet de la passation de Plaquemines, il sera vendu, JEUDI, le 27ème jour de Juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le deux District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont est la succession, savoir:

Un TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, entre les rues Dauphine, Conti, Lafayette et Bourbon, et ayant, mesure sur la rue Bourbon, vingt pieds de front et deux de face à la rue Bourbon, et vingt-huit pieds de profondeur de face à ladite rue Bourbon, vers vingt-trois pieds de profondeur de face à la ligne latérale qui est du côté de la rue Dauphine, et cent trente-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur de face à la ligne latérale du côté de la rue Girod, bornée par la propriété appartenant à la succession de feu J. Fellis.

Le tout conformément au plan dressé par Hugh Grant, civil-ingénieur, en date du 16 novembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

20 mai—juin 5,12,19,26

J. B. ST.-AMAND vs LEONCE BAYHI.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 19,933.—En vertu d'un writ de fieri facias et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant le LUNDI quinze de Juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont est la suite.

Un TERRAIN situé au Nouveau Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Trois de Plat soumis Quatre-vingt-trois, comprenant entre les rues St Bernard, Amelette, Urquhart et Gironde.

Ledit terrain mesure trente-quatre pieds de face à la rue St Bernard, quatre-vingt-quatre pieds de face à la profondeur sur la ligne limitrophe du numéro Deux, cent vingt pieds sur la ligne limitrophe du numéro Quatre, et quatre-vingt-dix pieds de largeur sur la ligne du fond. Le tout avec cent vingt pieds de profondeur.

Un certain acte auquel par le défendeur Colleton a une vente publique faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, en date du 25 février 1858 et un autre de vente reçu le 25 de février 1858 par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire de Louis A. Morin vs Mme Elizabeth Colleton, No 11,977 en date du 1er Octobre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

7 juin—7,13,20—juillet 1

Succession de Mme Mary Merritt—Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 29,865.

LE CHARLES B. FORTIER, Encanteur.
Bureau—Passage de la Bourse, No 27.

IL sera vendu, lundi, 1er Juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, rue Royale, entre les rues Canal et Bourse, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 20 mai 1867, la propriété ci-après décrite, savoir:

Une habitation consistant d'un terrain, avec les bâtisses et améliorations y érigées, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, entre les rues Conti et Dauphine, mesurant quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de cent vingt pieds, avec les améliorations y érigées.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 juin—22,29—5 juillet

La Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens vs. Martin Gordon Jr.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 19,651.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant le SAMEDI, vingt-neuf de Juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le deux District de cette ville, à la vente publique et subséquente, au plus offrant et dernier enchérisseur, comptant, les droits, titres et intérêts de John Arrowsmith à un certain quart-en-tierron de terrain et ses appartenances dans la Nouvelle-Orléans, de la 4e arrêt 1861, par acte de Boisblanc, notaire public de cette ville, et enregistré dans le 2e Bureau des Hypothèques de la Nouvelle-Orléans, dans le livre 21, folio 1, No 1,852, des dites droits et intérêts ayant été vendus par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, le 4 avril 1861, par acte de Boisblanc, notaire public de cette ville, et sont enfin vendus par Martin Gordon Jr, le 4 à disposer de par acte de Boisblanc, notaire public de cette ville, et enregistré dans le 2e Bureau des Hypothèques de la Nouvelle-Orléans, le 11 décembre 1863, par le dit Notaire, public.

Le deux certains billets dont le nommé de nord sont seize pendiers et solidaires, ensemble ($916 00), sous-rite par J. C. Wood & Co. de la Nouvelle-Orléans, en 11 avril 1861, payables aux comptoirs de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en cette ville le 1er avril 1863, à l'ordre du défendeur, dans le présente affaire, par lequel les billets sont endossés (ordre de priété dispensée). Les dits billets portent intérêt à raison de 10 par cent l'an, de la date de leur échéance jusqu'à parfait paiement et ont été donnés pour le prix de vente d'un terrain, en date du 11 d'avril 1861, par Theod. Guyol, notaire public pour les Paroisses de la Nouvelle-Orléans, et enregistré le 11 de même date, au 2e Bureau des Hypothèques de la Nouvelle-Orléans, dans le livre 21, folio 1, No 1,852, des dites droits et intérêts ayant été vendus par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, le 4 avril 1861, par acte de Boisblanc, notaire public de cette ville, et sont enfin vendus par Martin Gordon Jr, le 4 à disposer de par acte de Boisblanc, notaire public de cette ville, et enregistré dans le 2e Bureau des Hypothèques de la Nouvelle-Orléans, le 11 décembre 1863, par le dit Notaire, public.

3e—Deux Billets dont le nommé de nord sont seize pendiers et solidaires, ensemble ($916 00), sous-rite par J. C. Wood & Co. de la Nouvelle-Orléans, en 11 avril 1861, payables aux comptoirs de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en cette ville le 1er avril 1863, à l'ordre du défendeur, dans la présente affaire, par lequel les billets sont endossés (ordre de priété dispensée). Les dits billets portent intérêt à raison de 10 par cent l'an, de la date de leur échéance jusqu'à parfait paiement et ont été donnés pour le prix de vente d'un terrain, en date du 11 d'avril 1861, par Theod. Guyol, notaire public pour les Paroisses de la Nouvelle-Orléans, et enregistré le 11 de même date, au 2e Bureau des Hypothèques de la Nouvelle-Orléans, dans le livre 21, folio 1, No 1,852, des dites droits et intérêts ayant été vendus par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, le 4 avril 1861, par acte de Boisblanc, notaire public de cette ville, et sont enfin vendus par Martin Gordon Jr, le 4 à disposer de par acte de Boisblanc, notaire public de cette ville, et enregistré dans le 2e Bureau des Hypothèques de la Nouvelle-Orléans, le 11 décembre 1863, par le dit Notaire, public.

4e—Tous les droits, titres et intérêts de John Arrowsmith à un certain quart-en-tierron de terrain et ses appartenances dans la Nouvelle-Orléans, de la 4e arrêt 1861, par acte de Boisblanc, notaire public de cette ville, et enregistré dans le 2e Bureau des Hypothèques de la Nouvelle-Orléans, dans le livre 21, folio 1, No 1,852, des dites droits et intérêts ayant été vendus par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, le 4 avril 1861, par acte de Boisblanc, notaire public de cette ville, et sont enfin vendus par Martin Gordon Jr, le 4 à disposer de par acte de Boisblanc, notaire public de cette ville, et enregistré dans le 2e Bureau des Hypothèques de la Nouvelle-Orléans, le 11 décembre 1863, par le dit Notaire, public.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 juin—22,29; juin 6,13

VENTES JUDICIAIRES

BRADYLS PALMER vs J. R. BARCLAY

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 17,108—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant le LUNDI, huit de Juillet 1867, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la deuxième District de cette ville, à la vente publique et subséquente, au plus offrant et dernier enchérisseur, comptant, les droits, titres et intérêts de John Arrowsmith à la succession de Jean Arrowsmith, dans et à la Propriété située dans la Première District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, entre celles de Conti et de Dauphine, dans la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et bornée par les rues Bourbon, Septième et Dauphine, et composée de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de cent vingt pieds, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

19 juin—22,29—5 juillet

Succession de feu JOHN F. KEARNEY

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,446—En vertu d'un jugement rendu le 25 mai 1867, et signé le 31 du même mois et an, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant le MARDI, deux de juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et subséquente, au plus offrant et dernier enchérisseur, comptant, les droits, titres et intérêts de John Arrowsmith à la succession de Jean Arrowsmith, dans et à la Propriété située dans la Première District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, entre celles de Conti et de Dauphine, dans la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et bornée par les rues Bourbon, Septième et Dauphine, et composée de quatre-vingt-dix pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de cent vingt pieds, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

1er juin—7,14,21—28 juillet

James B. Pearse vs W. Bailey.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,021.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant le MARDI deux de Juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exchangeurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont est la suite.

QUATORZE CERTAINS TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile Bour